Questions orales

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je crois avoir répondu récemment à cette question.

LES OFFRES D'EMPLOI ET LE NOMBRE DE CHÔMEURS—LES MESURES ENVISAGÉES PAR LE GOUVERNEMENT

M. Jake Epp (Provencher): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire au ministre? Comme le rapport du Conseil économique du Canada déposé hier fait état d'un nouveau phénomène inhabituel, l'accroissement simultané du chômage et du nombre d'emplois vacants, qui s'est produit malgré les nombreuses assurances qu'a donné le ministre au comité de la main-d'œuvre, lorsqu'il a parlé des divers programmes en vigueur visant à adapter l'offre à la demande—le ministre pourra-t-il améliorer les rapports avec le secteur privé en vue de donner aux Canadiens des emplois à long terme?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, la situation est beaucoup plus complexe que cela. Malheureusement, le nombre de postes à pourvoir ne correspond absolument pas au nombre de personnes en quête d'emploi. En ce qui concerne la liaison avec le secteur privé, d'énormes progrès ont déjà été faits depuis deux ou trois ans grâce aux centres d'information sur les emplois et à nombre d'autres mesures que nous avons prises ces dernières années.

(1450)

LES TRANSPORTS AÉRIENS

LA MENACE DE GRÈVE DU GROUPE DE LA NAVIGATION AÉRIENNE—LES MESURES PRÉVENTIVES ENVISAGÉES PAR LE GOUVERNEMENT

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. On rapporte que les pourparlers de médiation entre le groupe de la navigation aérienne et le ministère des Transports sont rompus et que le syndicat a ordonné un débrayage général, sans laisser aucune mesure ou mécanisme de contrôle de sécurité des permis de pilotes. Quelles mesures le ministre entend-il prendre à ce sujet, puisque ce débrayage va certainement immobiliser tous les transporteurs commerciaux aériens au Canada? Je ferai remarquer, en passant, qu'il y a 11 pilotes d'Air Canada dont les permis sont arrivés à expiration.

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, des mesures ont été prises pour prolonger ces permis lorsque cette prolongation ne présentait aucun risques. Il s'agissait d'une mesure temporaire pour retarder les effets d'un débrayage prolongé. Cependant, on ne peut pas indéfiniment remettre les solutions à plus tard.

LA FONCTION PUBLIQUE

LA MENACE DE GRÈVE DU GROUPE DE LA NAVIGATION AÉRIENNE—DEMANDE D'INTERVENTION MINISTÉRIELLE

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur l'Orateur, je poserai ma question supplémentaire au président du Conseil du Trésor s'il veut bien reprendre son siège. Il a été plutôt remuant aujourd'hui. Les discussions portent sur les salaires, ce qui relève directement du Conseil du Trésor. Si le débrayage continue, dans quelques semaines il ne restera pas beaucoup de pilotes de lignes commerciales au Canada à pouvoir voler puisque, tous les jours un certain nombre de permis arrivent à expiration. Le ministre interviendra-t-il pour que les négociations reprennent et aboutissent le plus vite possible avant que tout le transport aérien du Canada ne soit immobilisé?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (président du Conseil du Trésor): Monsieur le président, dans ce domaine, les employés ont le droit de faire la grève, et c'est un droit qui leur a été donné par le Parlement.

Cependant, le Parlement a adopté une loi au mois d'octobre dernier établissant des directives à l'intérieur desquelles nous devons négocier. Nous avons l'intention de négocier à l'intérieur de ces directives et, si l'association en cause voulait comprendre notre situation, nous pourrions en venir à une entente dans le cadre des directives. La loi ne me permet pas d'aller au delà des directives.

[Traduction]

L'INDUSTRIE

DOUGLAS AIRCRAFT—LES MESURES ENVISAGÉES PAR LE GOUVERNEMENT POUR ÉVITER LES MISES À PIED—LA PROTECTION DE L'INDUSTRIE AÉROSPATIALE

L'hon. Stanley Haidasz (Parkdale): Monsieur l'Orateur, je désire demander au ministre de l'Industrie et du Commerce s'il sait que la direction de la compagnie Douglas Aircraft à Malton, en Ontario, a annoncé hier qu'elle pensait mettre à pied 150 ouvriers; pense-t-il prendre des mesures immédiates pour aider à conserver les emplois à ces travailleurs et consulter ses collègues du cabinet afin d'accélérer l'étude du gouvernement fédéral visant à mettre au point une politique intelligente de l'industrie aérospatiale canadienne?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de l'Industrie et du Commerce): Oui, monsieur l'Orateur. On m'a averti des projets de la McDonnell-Douglas of Canada Limited. Cette décision a été prise après un mois de négociations intensives entre les représentants de McDonnell-Douglas et moimême en vue de trouver une solution. Nous avons cherché à résoudre la question de manière positive et avons proposé deux offres à McDonnell-Douglas qui a jugé ne pas pouvoir les accepter. D'après sa déclaration d'hier sur cette mise à pied, elle aurait reconnu que le gouvernement canadien avait fait tout son possible dans les circonstances présentes mais que la situation de la société était telle qu'elle ne pouvait vraiment plus conserver ces employés.